



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal N°11 du 26 janvier 2026

Réunion plénière du mercredi 26 janvier 2026 à 18 h 00

Présidence de séance : M. DEMAREZ Jean-Jacques

Présents : Alain COUTANT, Bastien COURBET (Invité, Conseiller Territorial en Arbitrage, par visio), Fabrice DUPONT, Régis LEVENT (Invité UNAF), Jérémy PELTRIAUX, Emeric PETIAU, Jean-Claude ROYER, Thierry SCHMITT

Absence excusée : Cédric BARRE, Abdel EL MOUADDABE, Alice PATA, Jérôme SIMON

1. Ouverture de séance

Le président ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux aux membres présents. Il accueille Bastien COURBET, Conseiller Territorial en Arbitrage de la Ligue du Grand Est auprès des districts de la Marne, de la Meuse et des Ardennes, qui assiste à cette réunion en visio.

Il évoque ensuite la situation de notre collègue Ernest FREDERIC, qui vient de voir sa maison brûler. Il a écrit un courrier aux arbitres et observateurs afin de les informer et de permettre de fournir des dons en matériel ou vêtements. La CDA remercie le District des Ardennes et la Ligue Grand Est qui ont fait un don financier.

Le PV du 26 novembre 2025 est approuvé.

2. Comité Directeur - Courriers - Réserve Technique

Le président a participé à un Comité Directeur, ce lundi 19 janvier. Il annonce ainsi la validation de la mise en place de la Pause Apaisement pour les catégories Jeunes, la tenue d'une formation pour les Délégués de Club le 21 février 2026 et énumère les dates retenues pour les finales de Coupes, adultes et jeunes. Il revient également sur la remise d'équipements pour récompenser les bénévoles du District des Ardennes qui aura lieu le 5 février 2026. Il précise enfin que, suite à des réflexions au niveau Fédéral, des ajustements vont être faits dans l'utilisation des caméras.

Suite à un courrier reçu d'un président de club évoquant les difficultés rencontrées par un arbitre qui couvre son club, le Comité Directeur indique quelles dispositions doivent être prises concernant l'équipe d'un club qui a posé problème.

La FFF fera bénéficier de récompenses aux arbitres qui auront officié soit plus de 30 années, soit plus de 40 années d'arbitrage.

Gérard FELS, Geoffrey LUDET et Héloïse TROTROT ont envoyé un courrier pour annoncer leur arrêt de l'arbitrage. La CDA remercie particulièrement Gérard FELS pour les services rendus à l'Arbitrage Ardennais et aux clubs du District des Ardennes.

Aurélien LARCHER quitte le District des Ardennes pour celui de l'Aisne.

E. MANCIAUX souhaiterait devenir Arbitre Assistant Permanent la saison prochaine, la CDA valide cette demande.

Un point est fait sur les médailles qui seront attribuées.



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal N°11 du 26 janvier 2026

Une Réserve Technique a été déposée lors de la rencontre de District 3 Puilly-Sailly du 30 novembre 2025. Une sous-commission Lois du Jeu est créée, constituée de 5 membres (MM. DEMAREZ - DUPONT - PELTRIAUX - PETIAU - ROYER), afin de gérer les futures réserves techniques.

J. C. ROYER constate beaucoup d'amélioration dans le travail administratif après les rappels de début de saison et les amendes qui ont été infligées. 6 arbitres ont ainsi été sanctionnés financièrement.

3. Rassemblement - Formation - Ligue

L'ordre du jour des deux stages à venir est défini.

Pour la Formation Initiale en Arbitrage du mois de Février, **J. PELTRIAUX** indique que 6 personnes sont actuellement inscrites, il en faudrait 8 au minimum pour la tenue de cette formation.

Un courrier, formalisant la demande d'occupation d'un terrain pour l'entraînement des Arbitres, a été fourni à la Ville de Sedan par M. Anthony USTARITZ, Conseiller Technique en Arbitrage de la Ligue Grand Est de Football.

Les tests physiques pour les arbitres de Ligue auront lieu le 11 juin 2026 à 19 h. La CDA proposera également aux arbitres de District de réaliser les tests ce même jour.

4. Désignations - Observations - Jeunes Arbitres - Futsal

T. SCHMITT pose la question d'arbitres se mettant indisponibles très régulièrement dans la saison. Il est à noter que le Règlement Intérieur comporte un article qui priverait un arbitre d'une montée en catégorie supérieure s'il n'arbitre pas la majeure partie de ses matchs dans sa catégorie.

Il précise ensuite qu'il reste 2 arbitres stagiaires à valider, que 7 seront à voir par rapport à la réforme de la Formation Initiale en Arbitrage.

A. COUTANT revient sur la sanction donnée à 3 Arbitres Jeunes, qui ne pourront être désignés tant qu'ils n'auront pas réglé l'amende prévue au Règlement Intérieur. Certains Jeunes arbitres n'ont pas repris ou ont effectué un nombre de matchs très insignifiants.

Il reste 7 observations à effectuer ainsi que les nouveaux arbitres de cette nouvelle saison.

Concernant les Très Jeunes Arbitres (PV du 26 novembre 2025), il est décidé de les laisser seulement sur les rencontres de U13. **B. COURBET** se propose de prendre contact avec l'UNSS afin qu'ils puissent éventuellement arbitrer tout en bénéficiant de l'accompagnement d'éducateurs au sein de cette structure.

J.C ROYER se satisfait du sérieux des arbitres désignés sur le Futsal. Il annonce que 2 clubs ont arrêté et que la Coupe Futsal concerne 36 équipes.

5. UNAF - Divers

Au programme des festivités du côté de l'UNAF, la soirée Galette des Rois ayant été annulée, R. LEVENT propose la soirée Restaurant/Bowling le 6 février à Douzy, une soirée crêpes le 28 février à This et un concours de belote dans les locaux du stade de Prix-les-Mézières. Le challenge Petit aura lieu à Evreux, dans l'Eure.

E. PETIAU souhaiterait l'ajout d'une sanction dans les annexes pour les arbitres qui ne rempliraient pas correctement les rapports.

Pour clôturer cette réunion, **le président** remet un cadeau à Thierry SCHMITT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 30.

La date de la prochaine réunion sera définie prochainement.

Jean-Jacques DEMAREZ, président

Fabrice DUPONT, secrétaire

DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL

Maison Départementale des Sports
Rue des Illées – 08140 BAZEILLES
03 24 56 24 64- secretariat@districtfoot08.fff.fr

www.districtfoot08.fff.fr

